

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

**RENSEIGNEMENTS ACTUALISÉS SUR LE FONDS POUR L'APPLICATION
DES NORMES ET LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE**

NOTE DU SECRÉTARIAT¹

1 INTRODUCTION

1.1. Le Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (STDF) est un partenariat mondial qui encourage l'amélioration de la sécurité sanitaire des produits alimentaires et le renforcement des capacités en matière de santé animale et de préservation des végétaux dans les pays en développement et contribue à ce que les produits importés et exportés respectent les prescriptions SPS applicables au commerce, sur la base des normes internationales. S'appuyant sur une [Stratégie quinquennale \(2020-2024\)](#), il fonctionne comme un mécanisme de financement et une plate-forme mondiale pour le dialogue, l'apprentissage et les bonnes pratiques concernant le développement des capacités SPS. En 2023, le Groupe de travail du STDF, qui réunit tous les partenaires, organisations donatrices et bénéficiaires du STDF dans les domaines de l'agriculture, de la santé, du commerce et du développement, est présidé par Mme Gillian Mylrea, de l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA).

1.2. Le présent document fournit une brève mise à jour concernant les activités et projets du STDF. Les délégués sont invités à consulter le [site Web du STDF](#) pour prendre connaissance des activités et projets du STDF et se familiariser avec ceux-ci, à télécharger les notes d'information et les autres publications et à s'abonner à la liste de diffusion du STDF pour recevoir des mises à jour régulières sur son travail.

1.3. Le **21 mars 2023** (de 15 heures à 18 heures, HEC), le STDF organisera un atelier pour les délégués SPS dans le cadre des travaux du groupe 5, qui portent sur la mise en œuvre de la Déclaration SPS de la CM12, en étroite collaboration avec les coresponsables (Australie et Équateur) et les autres membres de ce groupe. Cette activité mettra en lumière certains projets du STDF et facilitera une discussion sur les leçons et expériences plus générales. Pour aller de l'avant, que souhaiteraient les Membres pour améliorer les capacités SPS au niveau national et régional? Afin d'y participer virtuellement, les délégués sont encouragés à s'inscrire [ici](#).

2 BONNES PRATIQUES

2.1. Le STDF identifie et encourage les bonnes pratiques visant à améliorer les résultats en matière de développement des capacités SPS, en mettant l'accent sur des sujets thématiques qui recoupent les domaines de la sécurité sanitaire des produits alimentaires, de la santé animale et de la préservation des végétaux, et du commerce. Ces travaux s'appuient sur la contribution de tous les partenaires du STDF, membres donateurs et bénéficiaires et visent à influencer plus largement sur les travaux de renforcement des capacités SPS. Les résultats de ces travaux comprennent des produits de connaissance faciles à utiliser (notes d'information, publications, vidéos courtes, etc.), des activités mondiales et régionales en interaction avec les clients et la création de groupes de professionnels sur certains sujets.

¹ Le présent document a été établi par le Secrétariat sous sa propre responsabilité et est sans préjudice des positions des Membres ni de leurs droits et obligations dans le cadre de l'OMC.

2.1 Établissement de priorités en matière d'investissements dans le domaine SPS pour l'accès aux marchés (P-IMA)

2.2. Le STDF encourage une approche fondée sur les faits pour éclairer et améliorer la planification et la prise de décisions dans le domaine SPS. Il a élaboré un [cadre](#), qui est en cours d'application dans le contexte du STDF et d'autres projets, conduisant à des investissements supplémentaires dans le domaine SPS et à l'ouverture d'un accès aux marchés pour des produits agroalimentaires spécifiques. Le STDF procède actuellement à un examen externe de ce cadre afin d'évaluer comment (et dans quelle mesure) il a donné des résultats et produit des effets plus larges.

2.2 Bonnes pratiques réglementaires (BPR)

2.3. Le STDF encourage les [BPR](#), c'est-à-dire les processus et les outils qui aident à améliorer la qualité et l'efficacité des mesures SPS afin de protéger la vie et la santé des personnes et des animaux et préservent les végétaux sans imposer des restrictions non nécessaires au commerce. Avoir recours à des BPR, telles que la coordination interne de la réglementation, la participation des parties prenantes et les évaluations de l'impact réglementaire, améliore la conformité avec l'Accord SPS, garantissant un meilleur alignement sur les normes internationales. Le [Guide pratique](#) du STDF sur les BPR (également disponible en [français](#) et en [espagnol](#)) offre un manuel pour l'utilisation des BPR lors de la conception, du développement et de l'examen des mesures SPS de manière à ce qu'elles soient "adaptées aux objectifs".

2.3 Réduction des coûts du commerce

2.4. L'attention grandissante qui est accordée à la [facilitation des échanges](#) comme moyen de stimuler la croissance économique et la compétitivité renouvelle l'intérêt pour les mesures SPS, la manière dont elles sont appliquées aux marchandises importées, exportées et en transit, et la mesure dans laquelle elles augmentent inutilement le coût de l'activité commerciale. La mise en œuvre de l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges (AFE), qui s'applique à tous les organismes présents aux frontières, est essentielle à cet égard.

2.5. À cet effet, le STDF encourage et soutient la transition vers des systèmes SPS sans papier dans les pays en développement, y compris par l'utilisation de [certificats SPS électroniques](#) (certification électronique SPS), afin d'améliorer la traçabilité dans les chaînes d'approvisionnement SPS, de réduire les délais et les coûts du commerce, de diminuer le nombre des certificats frauduleux et de renforcer la confiance entre les partenaires commerciaux. En 2022, [Madagascar](#) a informé le Sous-Comité des PMA de l'OMC au sujet des avantages de la mise en œuvre d'ePhyto. Une évaluation externe du projet "ePhyto" du STDF ([STDF/PG/504](#)) est en cours, avec pour objet d'élaborer les principales constatations et recommandations et de tirer les enseignements pertinents pour les travaux futurs dans ce domaine, y compris en ce qui concerne la sécurité sanitaire des produits alimentaires et la certification vétérinaire.

2.4 Partenariats public-privé (PPP)

2.6. Le STDF encourage les [approches de PPP](#) en matière de renforcement des capacités SPS pour tirer parti des compétences et des ressources et favoriser des effets et une durabilité à long terme. Le site Web du STDF présente plusieurs [cas d'expérience](#) de PPP visant à renforcer les capacités SPS, y compris des projets du STDF. Le STDF a organisé récemment un webinaire présentant des expériences qui ont eu lieu en [Tanzanie](#), où le Ministère de l'agriculture, sur la base d'un mémorandum d'accord, a délégué la responsabilité de certains services d'inspection phytosanitaire à GreenCert, une filiale de l'Association horticole tanzanienne (TAHA).

3 FINANCEMENT

3.1. Le STDF fournit un financement pour le développement et la mise en œuvre de projets SPS collaboratifs et novateurs. Depuis sa création, le STDF a consacré 65% de ses ressources allouées à des projets aux pays les moins avancés (PMA) et aux autres pays à faible revenu (APFR), dépassant son objectif de consacrer au moins 40% de ses ressources à ces pays. Au total, 48% des projets du STDF ont concerné l'Afrique, 25% l'Asie et le Pacifique, 18% l'Amérique latine et les Caraïbes et 9% d'autres régions (Moyen-Orient et Europe). Enfin, 9% de l'ensemble des projets du STDF sont classés

dans la catégorie des projets mondiaux, bénéficiant ainsi à tous les pays en développement. Un aperçu de tous les projets en cours et dons pour l'élaboration de projets figure à l'**Annexe 1**.

3.1 Élaboration de projets

3.2. Le STDF fournit des conseils et un soutien en ce qui concerne les questions relatives à l'élaboration de projets dans le domaine SPS et finance des dons pour l'élaboration des projets (DEP). Des DEP pouvant aller normalement jusqu'à 50 000 dollars EU sont disponibles pour aider les bénéficiaires à formuler leurs besoins SPS et à élaborer des propositions de projet techniquement solides et durables. Ces dons peuvent être demandés aux fins suivantes: i) application d'outils d'évaluation des capacités SPS et d'établissement de priorités en la matière; ii) réalisation d'études de faisabilité précédant l'élaboration du projet, afin d'évaluer les effets potentiels et la viabilité économique des propositions (coûts et avantages escomptés); et iii) élaboration de propositions de projet susceptibles d'être financées par le STDF ou par d'autres donateurs. Depuis sa création, le STDF a approuvé au total 124 demandes de DEP.

3.2 Mise en œuvre de projets

3.3. Le STDF finance par ailleurs des projets qui promeuvent le respect des normes et prescriptions SPS internationales. La préférence est donnée aux projets consacrés: i) à l'identification, l'élaboration et la diffusion de bonnes pratiques en matière de coopération technique dans le domaine SPS, y compris les projets qui conçoivent et appliquent des approches novatrices et reproductibles; ii) au recours à des approches régionales et transversales pour remédier à des contraintes SPS; et iii) à la mise en œuvre d'approches collaboratives englobant la sécurité sanitaire des produits alimentaires, la santé animale et la préservation des végétaux, ainsi que le commerce. Les bénéficiaires doivent contribuer aux projets du STDF avec leurs propres moyens, soit par une mise de fonds, soit par des contributions en nature telles que la mise à disposition de personnel, de locaux, de véhicules ou d'autres avoirs déjà existants. Depuis sa création, le STDF a approuvé au total 114 demandes de financement de projets.

3.3 Comment présenter une demande de financement?

3.4. Un financement du STDF peut être demandé à tout moment dans l'année, mais les demandes doivent être reçues au moins 60 jours ouvrables avant chaque réunion du Groupe de travail pour être examinées à cette réunion. La prochaine date limite pour la présentation des demandes est le **11 août 2023** (pour examen en novembre 2023). De plus amples renseignements sur ce système, sur les critères d'admissibilité, etc. sont disponibles sur le [site Web du STDF](#).

MARCHE À SUIVRE RECOMMANDÉE POUR DEMANDER UN FINANCEMENT AUPRÈS DU STDF

1. Consultez la [page Web sur le financement](#) pour obtenir des renseignements (objectifs, critères d'admissibilité, etc.) concernant les dons pour l'élaboration de projets et les dons pour la réalisation de projets.
2. Consultez des exemples de projets antérieurs:
 - DEP: <https://standardsfacility.org/fr/projectpreparationgrants>
 - DRP: <https://standardsfacility.org/fr/projectgrants>
3. Lisez attentivement la [note d'orientation pour la présentation de demandes](#)
4. Consultez les parties prenantes pertinentes de votre pays/région.
5. Envoyez pour observations une brève note conceptuelle sur le projet que vous envisagez: STDFSecretariat@wto.org
6. Remplissez un formulaire de candidature et renvoyez-le par voie électronique avant la date limite:
 - DEP: https://wto.formstack.com/forms/ppg_application_fr
 - DRP: https://wto.formstack.com/forms/pg_application_fr

4 SUIVI, ÉVALUATION ET APPRENTISSAGE

4.1. La Stratégie du STDF s'accompagne d'un [Cadre de suivi, d'évaluation et d'apprentissage \(MEL\)](#) destiné à suivre les progrès dans la réalisation des résultats, à fournir des informations en retour sur la gestion du STDF et à trier les expériences et les enseignements essentiels sur l'ensemble du programme du STDF, à en tirer les leçons et à les communiquer.

4.2. En décembre 2022, le STDF a publié un rapport, qui évalue comment (et dans quelle mesure) [l'égalité hommes-femmes](#) est traitée et intégrée dans les travaux du STDF. En outre, ce rapport établit des constatations, des conclusions et des recommandations pratiques clés pour améliorer l'intégration des questions de genre à l'avenir. Un plan d'action pour l'égalité hommes-femmes est en cours d'élaboration pour mettre en œuvre ces recommandations.

4.3. En 2023 également, le STDF entreprendra une évaluation transversale de ses travaux portant sur l'environnement (y compris la biodiversité, les espèces invasives et le changement climatique) afin d'apprendre comment aborder plus efficacement les questions environnementales dans les projets du STDF et le renforcement des capacités SPS plus généralement.

4.4. Le programme du STDF est évalué tous les cinq ans. La dernière [évaluation](#) a été effectuée en 2018-2019. Il est prévu que la prochaine évaluation commence en septembre 2023. Elle sera structurée autour des critères de l'OCDE/CAD concernant la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité et l'impact.

ANNEXE 1

ÉTAT ACTUEL DES PROJETS DU STDF ET DES DONNS
POUR L'ÉLABORATION DE PROJETS (DEP)

1 PROJETS NATIONAUX ET DEP

Pays	Référence STDF et hyperlien	Intitulé du projet/du DEP
Arménie	STDF/PPG/761	Application du cadre P-IMA pour promouvoir l'exportation de produits agricoles
Bangladesh	STDF/PPG/831	Établissement de priorités en matière d'investissements dans le domaine SPS au Bangladesh
Bhoutan	STDF/PPG/734	Amélioration de l'inspection et du contrôle à la frontière des végétaux, des animaux et des produits connexes aux fins de la biosécurité et de la sécurité sanitaire des produits alimentaires
Burkina Faso	STDF/PPG/859	Amélioration des exportations de sésame et de noix de cajou du Burkina Faso
Burundi	STDF/PPG/773	Évaluation des besoins SPS des acteurs privés et publics du secteur horticole du Burundi
Cabo Verde	STDF/PPG/869	Renforcement des capacités de contrôle de la sécurité sanitaire des produits alimentaires à Cabo Verde
Égypte	STDF/PPG/720	Évaluation de l'établissement d'un compartiment indemne de l'IAHP en Égypte
Équateur	STDF/PPG/709	Application du cadre P-IMA
Ghana	STDF/PPG/786	Utilisation de données probantes pour le contrôle de l'aflatoxine au Ghana
Grenade	STDF/PG/880	Amélioration des capacités SPS pour les exportations de corossols de la Grenade
Guinée	STDF/PG/498	Renforcement du système phytosanitaire en Guinée
Inde	STDF/PG/517	Renforcement de la chaîne de valeur des épices et amélioration de l'accès aux marchés
Indonésie	STDF/PPG/860	Réduction de la teneur en histamine dans le thon pêché à la canne et à la ligne en Indonésie
Jamaïque	STDF/PG/759	Garantie de la capacité de la chaîne de valeur du piment en matière de sécurité sanitaire des produits alimentaires en Jamaïque pour accéder aux marchés d'exportation stratégiques
Mali	STDF/PG/611	Promotion des normes et codes d'usages du Codex Alimentarius notamment dans la filière poisson fumé au Mali
Nigéria	STDF/PPG/817	Évaluation des capacités phytosanitaires (ECP) pour améliorer le système phytosanitaire du Nigéria
Ouganda	STDF/PG/543	Renforcement de la capacité du secteur des fruits et légumes de respecter les prescriptions phytosanitaires de l'UE
Ouganda	STDF/PPG/847	Gestion durable des aflatoxines dans le maïs au moyen d'une approche systémique en Ouganda
Ouganda	STDF/PPG/846	Comparaison des techniques de traitement post-récolte des fruits et légumes frais en Ouganda pour réduire l'incidence des organismes nuisibles
Papouasie-Nouvelle-Guinée	STDF/PG/553	Développement du commerce du cacao
Pérou	STDF/PPG/767	Étude de faisabilité sur la mise en œuvre du zonage en tant que moyen de contrôle des maladies infectieuses dans le secteur de l'aquaculture au Pérou
Philippines	STDF/PPG/722	Pilotage de l'utilisation de l'évaluation de l'impact de la réglementation dans le secteur de l'agriculture et de la pêche
République kirghize	STDF/PG/569	Renforcement des capacités de gestion de la sécurité sanitaire des produits alimentaires de la filière des fruits et légumes
Sénégal	STDF/PG/672	Conformité aux normes sanitaires pour améliorer la sécurité sanitaire des crustacés et stimuler l'accès aux marchés
Sri Lanka	STDF/PPG/721	Renforcement de la sécurité sanitaire des produits alimentaires et de la conformité aux normes de qualité dans les épices au Sri Lanka

Pays	Référence STDF et hyperlien	Intitulé du projet/du DEP
Zambie	STDF/PPG/789	Renforcement des capacités phytosanitaires des petits commerçants qui pratiquent le commerce transfrontières en Zambie

2 PROJETS RÉGIONAUX ET DEP

Région/pays	Référence STDF et hyperlien	Intitulé du projet/du DEP
<u>Afrique</u>		
Burundi, Kenya, Ouganda, Rwanda, Tanzanie	STDF/PG/807	Lutte contre les cochenilles dans les fruits frais en Afrique de l'Est
Burundi, Éthiopie, Kenya, Lesotho, Malawi, Mozambique, Ouganda, Rwanda, Soudan du Sud, Tanzanie, Zambie, Zimbabwe	STDF/PG/809	Lutte contre les parasites invasifs de la pomme de terre en Afrique orientale et australe
Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Togo	STDF/PPG/770	Évaluation de l'utilisation des outils numériques et informatiques aux fins de la facilitation des échanges de produits alimentaires en Afrique de l'Ouest
Afrique du Sud, Botswana, Kenya, Mozambique, Tanzanie, Zambie, Zimbabwe	STDF/PG/694	Renforcement des échanges par le biais de l'harmonisation réglementaire et de la réduction des résidus par l'utilisation de biopesticides dans la région de la SADC
Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, République centrafricaine, Tchad	STDF/PPG/768	Harmonisation de la législation phytosanitaire en Afrique centrale
Afrique du Sud, Eswatini, Lesotho, Namibie	STDF/PPG/765	Mise en place d'un laboratoire mobile accrédité ISO 17025 pour les essais de sécurité sanitaire des produits alimentaires dans la région de la SADC
Mali, Sénégal	STDF/PG/665	Expérimentation de l'utilisation d'un programme volontaire d'assurance par des tiers (APTv) en Afrique de l'Ouest
Afrique du Sud, Mozambique	STDF/PG/567	Zones exemptes de la mouche des fruits: zones exemptes de parasites ou zones à faible prévalence de parasites à l'appui de la production et de l'exportation de fruits
Ouganda, Rwanda	STDF/PG/842	Mise à l'essai d'un programme volontaire d'assurance par des tiers (APTv) en Afrique de l'Est pour améliorer la sécurité sanitaire des produits alimentaires dans les secteurs de l'horticulture et de la pêche
États membres de la SADC	STDF/PPG/694	Dépassement des obstacles au commerce par l'harmonisation des réglementations et la recherche connexe sur les biopesticides dans la région de la SADC
<u>Asie et Pacifique</u>		
Bangladesh, Inde, Iran, Malaisie, Pakistan, Philippines, RDP lao, Samoa, Thaïlande	STDF/PPG/858	Pilotage de l'approche "Une seule santé" pour gérer l'aflatoxine en Asie
Bangladesh, Cambodge, Indonésie, Népal, République démocratique populaire lao, Sri Lanka	STDF/PG/634	Limitation des résidus de pesticides en Asie par la promotion des biopesticides et améliorer les possibilités commerciales
Bangladesh, Cambodge, Népal, Philippines, RDP lao, Thaïlande, Viet Nam	STDF/PG/755	Renforcement de la conformité phytosanitaire pour stimuler le commerce des semences dans la région Asie-Pacifique
Cambodge, République démocratique populaire lao, Viet Nam	STDF/PG/619	Des épices plus sûres: stimuler la sécurité sanitaire des produits alimentaires et l'accès aux marchés pour la chaîne de valeur des grains de poivre
Cambodge, Philippines, République démocratique populaire lao, Viet Nam	STDF/PG/798	Amélioration de la biosécurité des porcins et de la lutte contre la peste porcine africaine

Région/pays	Référence STDF et hyperlien	Intitulé du projet/du DEP
<i>Amérique latine et Caraïbes</i>		
Argentine, Bolivie, Colombie, Costa Rica, El Salvador, Équateur, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Paraguay, Pérou et République dominicaine	STDF/PG/753	Atténuation des résidus de pesticides en Amérique latine grâce aux biopesticides
Argentine, Colombie, Costa Rica, Équateur, Honduras, Nicaragua, Paraguay, Pérou	STDF/PG/716	Renforcement des capacités d'analyse des risques liés à la sécurité sanitaire des produits alimentaires en Amérique latine
Belize, Honduras	STDF/PG/682	Expérimentation de l'utilisation d'un programme d'assurance par des tiers en Amérique centrale aux fins de l'amélioration des résultats en matière de sécurité sanitaire des produits alimentaires pour la santé publique et le commerce
Bolivie, Colombie, Équateur, Pérou	STDF/PG/838	Renforcement de la surveillance régionale des organismes nuisibles, contrôle des exploitations bananières dans la Communauté andine
Pays de la CARICOM	STDF/PPG/733	Pilotage de l'utilisation du cadre P-IMA dans la région de la CARICOM
Colombie, Costa Rica, Honduras, Nicaragua, Panama	STDF/PPG/716	Renforcement des capacités d'analyse des risques en matière de sécurité sanitaire des produits alimentaires en Amérique latine
Colombie, Équateur, Pérou (et Trinité-et-Tobago)	STDF/PG/577	Amélioration de la coordination pour appuyer la gestion des niveaux de cadmium dans le cacao en Amérique latine et dans les Caraïbes
Colombie, Équateur	STDF/PG/681	Réduction des obstacles au commerce liés à la teneur élevée en cadmium du cacao
Haïti, République dominicaine	STDF/PG/751	Renforcement du système phytosanitaire et de sécurité sanitaire dans les principales chaînes de valeur
<i>Mondiaux</i>		
Tous les pays en développement	STDF/PPG/782	Pratiques d'inspection à distance en matière de sécurité sanitaire des produits alimentaires pour l'amélioration du commerce

3 ÉVALUATIONS (EN COURS)

Pays	Référence STDF et hyperlien	Nom du projet
Argentine, État plurinational de Bolivie, Brésil, Chili, Paraguay, Pérou, Uruguay	STDF/PG/502	Mise en œuvre de mesures phytosanitaires pour élargir l'accès aux marchés
Pays en développement	STDF/PG/504	Renforcement de la sûreté du commerce des plantes et des produits d'origine végétale